



Bourses

ENVOL EGGENIUS

Édition 2018-2019

#3097 - Bourses ENVOL EGGENIUS-RBC



Faculté des sciences
et de génie



UNIVERSITÉ
LAVAL

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES BOURSES ENVOL EGGENIUS	2
DONATEUR.....	2
DESCRIPTION DES BOURSES	2
CLIENTÈLE VISÉE.....	2
NOMBRE DE BOURSES ET VALEUR	2
CONDITIONS D’ADMISSIBILITÉ	3
CLIENTÈLE ADMISSIBLE	3
PRÉCISIONS SUR LES CANDIDATURES ET LES PROJETS D’ENTREPRISE ADMISSIBLES.....	4
CANDIDATURES OU PROJETS NON ADMISSIBLES.....	4
PROCESSUS DE SÉLECTION ET DATES IMPORTANTES	5
DATES IMPORTANTES À METTRE À VOTRE AGENDA.....	6
DOSSIER DE CANDIDATURE	7
CRITÈRES D’ÉVALUATION	8
PHASE 1 - ANALYSE PRÉLIMINAIRE ET QUALIFICATIONS POUR LES <i>PITCHS</i> DE PRÉSENTATION.....	8
PHASE 2 - ANALYSE FINALE - <i>PITCHS</i> DE PRÉSENTATION DEVANT LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF.....	8
<i>PITCH</i> DE PRÉSENTATION DU PROJET DES CANDIDATS	9
ATTRIBUTION DES PLAGES HORAIRES POUR LES <i>PITCHS</i> DE PRÉSENTATION	9
CONSIGNES POUR VOTRE PRÉSENTATION POWERPOINT	9
DÉROULEMENT DU <i>PITCH</i> DE PRÉSENTATION.....	9
CONSEILS POUR LE <i>PITCH</i> DE PRÉSENTATION	10
CE QU’IL FAUT SAVOIR AVANT DE POSTULER	11
CONDITIONS DU VERSEMENT DE LA BOURSE	11
AUTRE PRÉCISION IMPORTANTE	11
QUESTIONS FRÉQUENTES	12
POUR INFORMATION	12

PRÉSENTATION DES BOURSES ENVOL EGGENIUS

DONATEUR

RBC Banque Royale

DESCRIPTION DES BOURSES

Les bourses ENVOL EGGENIUS sont des bourses entrepreneuriales qui ont pour objectif d'encourager et de soutenir les étudiants entrepreneurs de la Faculté des sciences et de génie (FSG) de l'Université Laval dans leur création d'entreprises innovantes en sciences, technologies et ingénierie.

Ces bourses visent à offrir un soutien financier aux étudiants entrepreneurs de la FSG pour démarrer ou accélérer le démarrage de leurs projets d'entreprise.

Les projets des candidats doivent être en phase de démarrage ou de prédémarrage.

Les critères suivants seront considérés dans la sélection des lauréats :

- le caractère novateur du projet : le produit ou service proposé représente une innovation (technologie, procédé, service, modèle d'affaires, etc.);
- le potentiel de commercialisation et de croissance;
- les retombées de l'entreprise sur la société, l'économie, l'environnement, la santé publique, etc.

CLIENTÈLE VISÉE

Étudiants inscrits dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles de la Faculté des sciences et de génie.

NOMBRE DE BOURSES ET VALEUR

6 bourses de 10 000 \$* non renouvelables

** Les organisateurs et le donateur se réservent le droit de diminuer le nombre de bourses si le nombre de candidatures reçu est jugé insuffisant ou si la qualité des dossiers ne répond pas aux critères et aux standards attendus.*

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

CLIENTÈLE ADMISSIBLE

Avant de soumettre votre candidature, assurez-vous de répondre aux conditions d'admissibilité ci-dessous :

- ✓ Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou, pour les étudiants avec permis d'études, avoir la ferme intention de s'établir au Québec après leurs études et d'entamer des démarches pour l'obtention de la résidence permanente.
- ✓ Être inscrit à temps complet (12 crédits ou plus) dans un programme d'études de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycles de la Faculté des sciences et de génie au moment du dépôt de la candidature et de l'attribution de la bourse, soit à la session d'hiver 2019.

Précisions pour la candidature d'une équipe entrepreneuriale :

- 1) Parmi les membres de l'équipe qui sont actuellement étudiants à l'Université Laval, au moins une personne doit être inscrite dans un programme de la Faculté des sciences et de génie. Cette personne doit être cofondatrice ou membre à part entière du projet. Elle ne peut être employée ou stagiaire (EGGENIUS se réserve le droit d'effectuer des vérifications quant au niveau d'implication des étudiants de la FSG dans le projet).
 - 2) Cette personne doit être inscrite à temps complet (12 crédits et plus) dans un programme de la Faculté des sciences et de génie au moment du dépôt de la candidature et de l'attribution de la bourse, soit à la session d'hiver 2019. Si cette personne n'est pas inscrite à temps complet, elle doit déjà avoir complété au moins 75 % des crédits de son programme d'études (ex : 33 crédits pour un programme de 45 crédits, 67 crédits pour un programme de 90 crédits, 90 crédits pour un programme de 120 crédits, etc.)
- ✓ Les lauréats d'une bourse entrepreneuriale EGGENIUS (5 000 \$) des années antérieures peuvent présenter leur candidature aux bourses ENVOL EGGENIUS, même s'ils ne sont plus étudiants à la FSG, à deux conditions :
 - 1) être étudiant à temps complet (12 crédits ou plus) dans un programme d'études de l'Université Laval;
 - 2) le projet d'entreprise s'inscrit dans une continuité des études effectuées à la Faculté des sciences et génie.
 - ✓ Être accompagné par un conseiller d'Entrepreneuriat Laval et, idéalement, par un professeur de la Faculté.
 - ✓ Ne pas avoir déposé une candidature pour une autre [bourse EGGENIUS 2018-2019](#). EGGENIUS offre trois catégories de bourses et vous pouvez soumettre votre dossier dans une seule catégorie de bourse par année :
 - 1) ESPOIR : réservée aux étudiants qui ont un profil entrepreneurial, mais qui n'ont pas encore une idée précise de leur projet d'entreprise;
 - 2) ÉVEIL : réservée aux étudiants qui ont une idée d'entreprise qu'ils aimeraient explorer et développer;
 - 3) ENVOL : réservée aux étudiants qui sont en démarrage de leur projet d'entreprise ou qui désirent accélérer le processus.

PRÉCISIONS SUR LES CANDIDATURES ET LES PROJETS D'ENTREPRISE ADMISSIBLES

- ✓ Le projet d'entreprise doit être en phase de démarrage ou en voie d'être démarré (prédémarrage) :
« *Entreprise qui n'a pas encore commencé son exploitation ou dont l'exploitation n'a pas encore donné lieu à des produits significatifs et dont les activités sont axées principalement sur la planification financière, la recherche et le développement, la prospection, l'acquisition de bâtiments, de matériel, etc., la recherche de débouchés et le rodage du matériel de production.* »¹
- ✓ Le projet d'entreprise doit prendre racine et avoir son siège social au Québec.
- ✓ L'entreprise n'a pas obligatoirement à être préalablement enregistrée auprès des autorités gouvernementales.
- ✓ L'étudiant entrepreneur ou l'équipe entrepreneuriale peut soumettre un seul projet d'entreprise avec candidature.

CANDIDATURES OU PROJETS NON ADMISSIBLES

- Les étudiants internationaux qui sont à l'Université Laval dans le cadre d'un programme d'échange.
- Les lauréats d'une bourse EGGENIUS-RBC (10 000 \$) d'une année antérieure.
- Les projets visant le démarrage d'une entreprise à l'étranger (ou hors Québec).
- Les projets d'agence, d'entreprise étudiante ou d'entreprise-école exploitées à partir d'établissements d'enseignement. D'autres sources de financement sont accessibles pour ces projets, notamment le [Programme d'appui aux projets étudiants \(PAPE\)](#) de la Faculté des sciences et de génie.
- Les projets étudiants, d'activités parascolaires ou d'associations étudiantes. D'autres sources de financement sont accessibles pour ces projets, notamment le [Programme d'appui aux projets étudiants \(PAPE\)](#) de la Faculté des sciences et de génie.
- Les projets qui constituent le prolongement ou l'expansion d'une entreprise déjà existante.

IMPORTANT : EGGENIUS et le donateur se réservent le droit de vérifier toute candidature pour des motifs raisonnables ou de refuser les candidatures qui ne respectent pas les conditions d'admissibilité.

¹ <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=&index=alt&srchtxt=ENTREPRISE%20PHASE%20DEMARRAGE>

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DATES IMPORTANTES

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Réception des candidatures jusqu'au **20 janvier 2019 à minuit**.
- Validation du respect des critères d'admissibilité et des pièces requises au dossier.



PHASE 1 ANALYSE DES CANDIDATURES

- Analyse des candidatures par les membres du comité consultatif de sélection.
- Complation des résultats des membres du comité et sélection des candidats qualifiés pour la prochaine étape du processus de sélection.



CONVOCATION AUX PITCHS

- **1^{er} mars 2019** : Convocation courriel envoyée aux candidats qualifiés pour la seconde phase d'analyse et communication courriel aux candidats non qualifiés pour la prochaine étape.



PHASE 2 ANALYSE DES CANDIDATURES

- **15 mars 2019** : *Pitchs* de présentation des projets des candidats devant les membres du comité consultatif de sélection.
- Sélection des lauréats des bourses EGGENIUS-RBC 2018-2019.



DÉVOILEMENT DES LAURÉATS

- Dévoilement des lauréats 2018-2019 lors de la **Soirée EGGENIUS-RBC le 11 avril 2019**.
IMPORTANT : La présence des candidats est obligatoire.



DATES IMPORTANTES À METTRE À VOTRE AGENDA

- **20 janvier 2019** : Date limite de dépôt des candidatures.
- **1^{er} mars 2019** : Envoi des courriels aux candidats pour les informer s'ils sont convoqués ou non aux *pitchs* de présentation.
- **8 mars 2019** : Attribution des plages horaires par tirage au sort et envoi des courriels aux candidats avec l'heure de leur *pitch*.
- **15 mars 2019** : Journée des *pitchs* de présentation des projets devant les membres du comité consultatif de sélection.
- **11 avril 2019** : Soirée EGGENIUS-RBC et dévoilement des lauréats 2018-2019.
La présence des candidats est obligatoire. Les étudiants qui seront absents sans justification valable (ex. : l'étudiant est en stage à l'international) ne pourront être lauréats.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être **envoyé par courriel à bourses@fsg.ulaval.ca** au **plus tard le 20 janvier 2019** à minuit et doit **comporter les pièces suivantes** :

- ✓ Le **formulaire de mise en candidature** (format PDF) – [télécharger le formulaire](#)
 - Pour la candidature d'une équipe entrepreneuriale, un formulaire pour chaque membre de l'équipe inscrit à l'Université Laval est requis.
- ✓ Un **curriculum vitae** de 2 pages maximum (format PDF)
 - Pour la candidature d'une équipe entrepreneuriale, un CV pour chaque membre de l'équipe inscrit à l'Université Laval est requis.
 - Vous pouvez joindre les CV des membres de votre équipe qui ne sont pas inscrits à l'Université Laval, mais ils serviront uniquement pour évaluer l'équipe entrepreneuriale dans l'analyse du sommaire d'entreprise.

Conseil : Prenez soin de synthétiser votre contenu et de mettre de l'avant vos expériences en lien avec votre projet d'entreprise. Si vous avez beaucoup d'éléments pertinents, trouvez une façon de regrouper cette information (exemple : vous avez 20 publications scientifiques en lien avec votre domaine d'études. Au lieu de toutes les nommer, inscrivez plutôt : 20 articles scientifiques dans des revues scientifiques).

- ✓ Un **sommaire d'entreprise** (format PDF) de 10 pages maximum comprenant :
 - la mission, la vision, les objectifs et les valeurs de l'entreprise
 - l'équipe et les ressources externes (s'il y a lieu)
 - les problèmes à résoudre ou les besoins à combler
 - la description du produit ou du service
 - le marché et les concurrents
 - les facteurs de succès et de risque
 - le développement et la commercialisation
 - le sommaire des coûts et du financement
 - l'état des résultats prévisionnels

Conseil : Pensez au format de votre document et à l'effet qu'il aura sur le comité consultatif de sélection. Il existe plusieurs modèles de documents disponibles gratuitement qui vous permettent de présenter un document visuellement attrayant et de qualité professionnelle (ex. : [Modèle Office](#) et [Canva](#)).

Conseil : L'équipe d'Entrepreneuriat Laval peut vous guider dans la préparation de votre dossier. De plus, ils peuvent vous donner accès à des outils qui vous permettront de produire le sommaire des coûts et du financement ainsi que l'état des résultats prévisionnels.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées par un comité consultatif de sélection composé du donateur, de partenaires et de collaborateurs d'EGGENIUS, qui feront part de leurs recommandations au donateur, RBC Banque Royale.

PHASE 1 - ANALYSE PRÉLIMINAIRE ET QUALIFICATIONS POUR LES *PITCHS* DE PRÉSENTATION

- Excellence du dossier scolaire **10 %**
- Curriculum vitae **10 %**
- Sommaire d'entreprise et potentiel du projet **80 %**

PHASE 2 - ANALYSE FINALE - *PITCHS* DE PRÉSENTATION DEVANT LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

Les lauréats 2018-2019 seront sélectionnés suite aux *pitchs* de présentation des candidats et aux commentaires des membres du comité consultatif de sélection.

Les membres du comité évalueront notamment les éléments suivants :

- le dynamisme et la motivation face au projet;
- le professionnalisme et le savoir-être;
- la démonstration d'une vision à long terme du développement de l'entreprise;
- la vulgarisation des éléments scientifiques ou plus complexes;
- l'utilisation d'un argumentaire convaincant;
- la présentation des éléments clés du projet d'entreprise :
 - équipe
 - problème
 - solution
 - marché cible
 - compétition
 - coûts et financement au démarrage
 - prochaines étapes importantes;
- les retombées de la bourse sur le développement de l'entreprise;
- la maîtrise du sujet et la facilité à répondre aux questions du comité (niveau de préparation);
- l'utilisation de supports visuels (PPT) adéquats : concision, information essentielle seulement, visuels attrayants, présentation soignée.

PITCH DE PRÉSENTATION DU PROJET DES CANDIDATS

Cette 2^e phase du processus de sélection se déroulera le **vendredi 15 mars 2019**. Chaque étudiant ou chaque équipe entrepreneuriale devra faire la présentation de son projet devant les membres du comité consultatif de sélection.

PRENEZ SOIN DE LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES CI-DESSOUS, CAR LES RÈGLES SERONT APPLIQUÉES DE FAÇON TRÈS STRICTE.

ATTRIBUTION DES PLAGES HORAIRES POUR LES *PITCHS* DE PRÉSENTATION

Nous attribuerons les plages horaires par **tirage au sort le 8 mars 2019** et un courriel vous sera ensuite envoyé pour vous confirmer l'heure de votre *pitch* ainsi que le local.

CONSIGNES POUR VOTRE PRÉSENTATION POWERPOINT

Les candidats convoqués aux *pitchs* de présentation devront transmettre leur document PowerPoint au **maximum le 13 mars 2019 à minuit** à eggenius@ulaval.ca en respectant les critères suivants :

- ✓ Document PowerPoint (PPT ou PPTX) (les formats PDF ou autres ne seront pas acceptés)
- ✓ Maximum de 11 diapositives : une diapositive titre et 10 diapositives de contenu
- ✓ Utilisation de diapositives de format 16:9

IMPORTANT : Les candidats qui n'auront pas envoyé leur présentation PPT avant la date limite ou qui n'auront pas respecté les critères ci-dessus n'auront pas de support PPT pour accompagner leur *pitch* de présentation.

Conseils :

- Pensez à des phrases clés pour vos diapositives et présentez les éléments essentiels afin que le comité soit attentif à vos propos et non qu'il lise le contenu de vos diapositives.
- Attention à l'abus d'animations et de polices spéciales pour que le tout sorte bien à l'écran.

DÉROULEMENT DU *PITCH* DE PRÉSENTATION

1. Une personne vous accueillera à l'extérieur de la salle et fera un petit rappel des consignes.
2. Vous entrerez dans la salle à l'heure qui vous aura été attribuée et vous aurez au **maximum 1 minute** pour vous installer (votre PPT sera déjà à l'écran). Si vous désirez remettre du matériel aux membres du comité, n'oubliez pas cette limite de temps.
3. Vous aurez un **maximum de 5 minutes pour faire votre présentation**.
4. Votre présentation sera suivie d'une **période de questions de 5 minutes**.
5. Vous serez ensuite invité à quitter la salle.

CONSEILS POUR LE *PITCH* DE PRÉSENTATION

- Le *pitch* de présentation constitue une étape sérieuse du processus d'évaluation des candidatures et le comité portera une attention particulière à la façon dont vous vous comportez et vous vous présentez. Faites attention aux familiarités : vous êtes dans un contexte de présentation d'un projet d'affaires, le professionnalisme est donc de mise.
- Préparez-vous aux questions qui pourraient vous être posées et demandez à votre entourage de vous y aider.
- Pour une candidature d'équipe :
 - Si vous désignez un seul membre de l'équipe pour la présentation, prenez la peine de le dire et d'indiquer que les autres membres sont présents pour soutenir la personne et l'aider lors de la période de questions.
 - Si des membres de votre équipe sont absents, prenez la peine de dire pourquoi.
 - Nous recommandons à tous les membres de l'équipe d'être présents au *pitch* mais la présence des membres inscrits à la FSG et à l'Université Laval est obligatoire (à moins de justification acceptable, par exemple un stage à l'international).

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE POSTULER

CONDITIONS DU VERSEMENT DE LA BOURSE

- La bourse est versée aux étudiants entrepreneurs et non à l'entreprise.
- La bourse est versée uniquement aux étudiants inscrits à l'Université Laval au moment du versement, soit à la session d'hiver 2019. Si vous êtes lauréats et que votre équipe comporte des membres qui ne sont pas étudiants à l'UL, vous devrez vous entendre entre vous sur la répartition de la bourse par la suite.
- Le versement de la bourse est conditionnel à :
 - ✓ La présence de l'étudiant entrepreneur ou de l'équipe entrepreneuriale à la **Soirée EGGENIUS-RBC le jeudi 11 avril 2019** pour le dévoilement des lauréats des bourses EGGENIUS 2018-2019.
 - ✓ L'envoi de deux rapports écrits (1 page) faisant état de l'avancement du projet (le premier après 6 mois et le second, 1 an après le versement de la bourse) à la coordonnatrice EGGENIUS qui pourra le transmettre au donateur (le gabarit du rapport sera remis aux lauréats de la bourse).
 - ✓ Des rencontres avec la coordonnatrice EGGENIUS durant l'année suivant la réception de la bourse pour discuter de l'avancement du projet.
 - ✓ Fournir un témoignage à titre de boursier EGGENIUS, qui pourra être utilisé dans les différents outils de communication et de promotion d'EGGENIUS et de la FSG (les détails seront transmis aux lauréats).
 - ✓ L'autorisation de faire paraître votre nom, photographie et le logo ou nom de votre entreprise dans :
 - des publications sur les sites Web et les médias sociaux d'EGGENIUS, de la Faculté des sciences et de génie et de l'Université Laval;
 - des publications dans un ouvrage de référence, un journal, une publicité ou un site Web se rapportant à EGGENIUS, à la FSG, à l'Université Laval, à la Fondation de l'Université Laval ou à l'Association des diplômés de l'Université Laval.
 - d'autres outils promotionnels d'EGGENIUS et de la FSG.
 - ✓ L'autorisation, pour une durée indéterminée, d'utiliser et de publier le matériel multimédia produit par la FSG ou l'Université vous représentant qui aurait été capté lors des activités de la Faculté ou d'EGGENIUS.

AUTRE PRÉCISION IMPORTANTE

- Tout au long du processus, nous communiquons uniquement avec les membres de l'équipe qui sont actuellement étudiants à l'Université Laval. Si votre équipe comporte des membres qui ne sont pas actuellement inscrits à l'UL, vous êtes responsables de vous entendre entre vous sur la transmission des informations concernant les bourses.

QUESTIONS FRÉQUENTES

- **Puis-je soumettre plus d'un projet d'entreprise?** Non, chaque candidature (individuelle ou en équipe) peut présenter un seul projet d'entreprise.
- **Puis-je également soumettre ma candidature aux bourses ÉVEIL ou ESPOIR?** Non, vous ne pouvez soumettre votre candidature qu'à une seule catégorie de bourse annuellement.
- **Je suis étudiant dans une autre faculté de l'Université Laval et mon projet d'entreprise est en démarrage. J'ai fait l'embauche d'étudiants inscrits à la FSG. Est-ce que nous sommes admissibles?** Non, les bourses visent à soutenir les étudiants entrepreneurs de la Faculté des sciences et de génie. Les membres de l'équipe qui sont étudiants à la FSG doivent donc être des membres à part entière du projet d'entreprise (cofondateurs, actionnaires, etc.) et non des employés ou des stagiaires.
- **Est-ce que vous pourrez verser la bourse au nom de l'entreprise?** La bourse est versée aux étudiants entrepreneurs et non à l'entreprise.
- **Est-ce possible de répartir la bourse avec mes coéquipiers qui ne sont pas étudiants à l'UL?** Non, la bourse est versée uniquement aux étudiants actuellement inscrits à l'Université Laval. Si vous êtes lauréat et que votre équipe comporte des membres qui ne sont pas actuellement étudiants à l'UL, vous devrez vous entendre entre vous sur la répartition de la bourse par la suite.
- **Suis-je admissible si j'ai déjà obtenu une bourse en entrepreneuriat d'un autre donateur cette année?** Oui, nous vous invitons d'ailleurs à mettre de l'avant les bourses, prix et distinctions que vous avez obtenus.
- **Nous avons obtenu une bourse EGGENIUS-RBC l'année dernière (10 000 \$). Notre projet a évolué et nous avons besoin de financement. Pouvons-nous postuler de nouveau?**
Non, les lauréats d'une bourse EGGENIUS-RBC (10 000 \$) des années précédentes ne sont pas admissibles.
- **Nous avons obtenu une bourse EGGENIUS-RBC l'année dernière (10 000 \$). Nous avons une nouvelle entreprise en démarrage. Pouvons-nous postuler de nouveau?** Non, les lauréats d'une bourse EGGENIUS-RBC (10 000 \$) des années précédentes ne sont pas admissibles.
- **J'ai obtenu une bourse entrepreneuriale EGGENIUS (5 000 \$) au cours des dernières années. Suis-je admissible aux bourses ENVOL EGGENIUS (10 000 \$)?** Oui, les bourses ENVOL sont d'ailleurs la suite logique après les bourses de 5 000 \$. Assurez-vous toutefois de respecter les conditions d'admissibilité présentées à la page 3 du présent document.
- **Si je suis lauréat, est-ce qu'il y a des conditions à respecter pour obtenir le versement de la bourse?** Oui, consulter la section « Ce qu'il faut savoir avant de postuler » du présent document pour en connaître les conditions.

POUR INFORMATION

Pour toute demande d'information, contacter EGGENIUS :
Courriel : eggenius@ulaval.ca
Téléphone : 418 656-2131 poste 7002